



# RAPPORT D'ACTIVITES 2020

La rédaction d'un rapport d'activités est une obligation pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale. Ce document de référence vise à établir un bilan de toutes les décisions et actions engagées.

Ainsi selon les termes de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. »

## II. LE SCOT CŒUR DU FAUCIGNY

---

**La communauté de communes de la Vallée Verte (CCVV)** (communes de Boège, Bogève, Burdignin, Habère-Lullin, Habère-Poche, Saint-André, Saxel, Villard),

**La Communauté de Commune des Quatre Rivières (CC4R)** (Faucigny, Fillinges, Marcellaz, Peillonex, Viuz-en-Sallaz, Saint-Jeoire-en-Faucigny, Mégevette, Onnion, La Tour, Saint-Jean-de-Tholome, Ville-en-sallaz),

**La Communauté de Commune Arve et Salève (CCAS)** (Arbusigny, Arthaz Pont Notre Dame, Monnetier Mornex Esserts Salève, La Muraz, Nangy, Pers Jussy, Reignier Esery, Scientrier),

**La Communauté de Commune Faucigny Glières (CCFG)** (Ayze, Bonneville, Brison, Contamine sur Arve, Marignier, Le Petit Bornand Les Glières, Vougy),

Ont marqué leur volonté d'élaborer un Schéma de Cohérence Territorial qui leur soit commun, correspondant à leurs stratégies propres autant qu'à leurs choix pour l'avenir.

La Communauté de Communes Faucigny Glières a élaboré un SCoT approuvé le 16 Mai 2011, la Communauté de Communes Arve et Salève, limitrophe de celle-ci, a élaboré un SCoT approuvé le 17 Juin 2009. Le SCoT des 3 vallées s'est constitué aux frontières de ces deux communautés, réunissant la communauté de communes des 4 Rivières et celle de la Vallée Verte.

La nécessité de faire évoluer les documents anciens des deux premières communautés d'une part, et la volonté partagée des 4 communautés de réfléchir ensemble à l'aménagement d'un territoire cohérent d'autre part, les ont conduites à vouloir élaborer un SCoT commun dénommé SCoT Cœur du Faucigny, à l'échelle de leurs 4 périmètres réunis

Le Territoire du Cœur du Faucigny a une surface de 464.31 km<sup>2</sup> pour 34 communes et accueille 75000 habitants. Sa progression démographique est forte, +1.9% chaque année entre 1999 et 2016. Elle se traduit par le développement des espaces anthropisés, l'augmentation corrélative des pressions sur les espaces naturels et l'intensification des interactions internes et externes, avec les territoires voisins.

Espace frontalier, soumis à la forte influence économique de la Suisse, le Cœur du Faucigny est positionné entre un centre urbain majeur, l'agglomération genevoise, et la Vallée de l'Arve, pôle

industriel de niveau européen, à l'interface de zones touristiques d'attraction internationale (Chamonix, pour n'en citer qu'une).

Il est donc nécessaire de gérer, de maîtriser et de structurer l'urbanisation tout en répondant aux besoins en matière d'espace urbain (habitat, économie, infrastructures...), de protection et de valorisation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Dans le contexte très spécifique du territoire où se conjugue un ensemble d'atouts singuliers, le SCoT cœur du Faucigny poursuit comme objectifs de :

- Diversifier, renouveler et développer l'offre de logement,
- Accompagner l'environnement économique, commercial et touristique,
- Favoriser une agriculture diversifiée,
- Préserver l'identité et la vitalité des villages, aussi bien qu'un développement raisonné pour les centres urbains,
- Préserver les acquis de la ruralité,
- Partager et protéger nos paysages et leurs richesses,
- Préserver nos grands équilibres naturels,
- Assurer une coordination des mobilités internes et externes au territoire,
- Assurer des interfaces de qualité avec les territoires voisins.

La mise en œuvre de cet équilibre notamment entre la préservation des espaces agricoles, forestiers et naturels d'une part, et le développement maîtrisé de l'urbanisation nécessaire à l'accueil des populations et au développement des emplois d'autre part, s'inscrit dans le respect des objectifs et principes énoncés dans le cadre des lois ALUR, ELAN et Climat et Résilience.

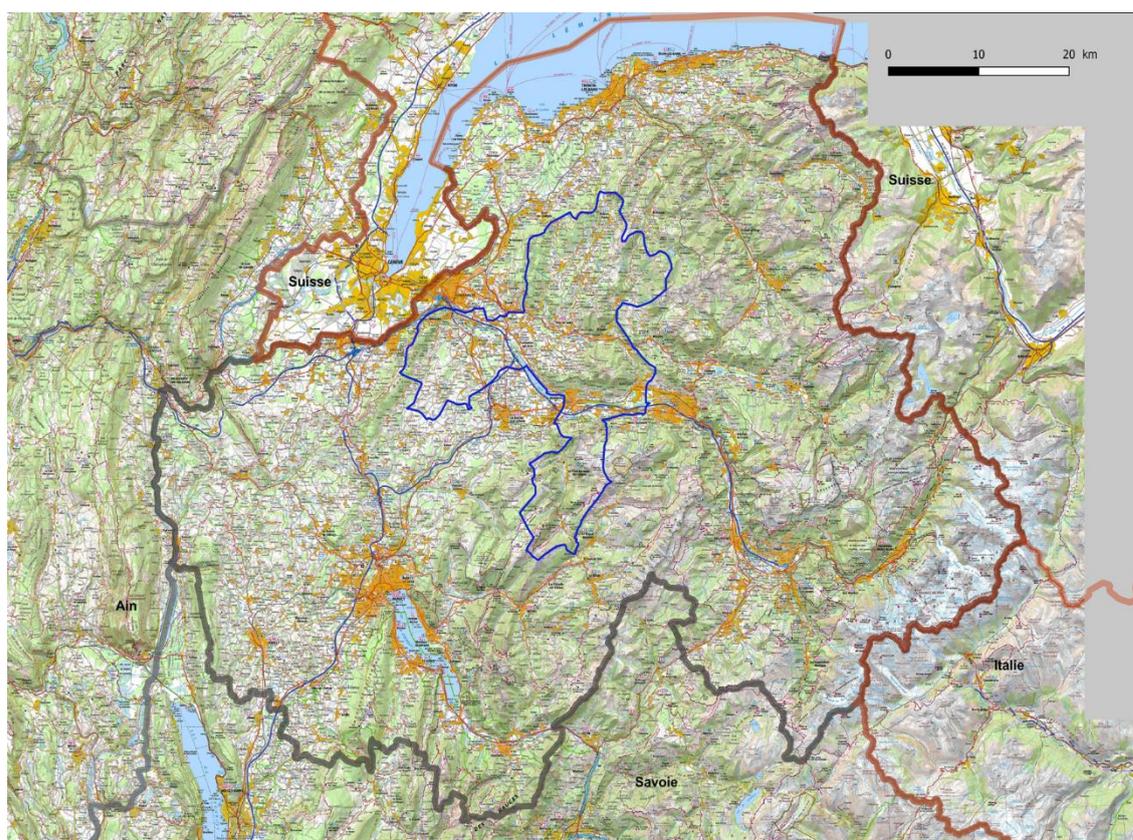
## **Dates clés du syndicat**

- 17 Mars 2009 : arrêt du périmètre du SCOT des 3 Vallées
- 30 Janvier 2012 : création du Syndicat Mixte du SCOT des 3 Vallées, structure porteuse du SCOT
- 19 Juillet 2017 : Approbation du SCoT des 3 Vallées
- 1er Janvier 2018 : Évolution du périmètre du SCoT des 3 Vallées. Élargissement de périmètre à la Communauté de Communes Faucigny Glières et la Communauté de Communes Arve et Salève.
- 1er Janvier 2018 Changement de dénomination : SCoT Cœur du Faucigny.
- 11 décembre 2019 Débat du PADD
- 29 janvier 2020 présentation au Personnes Publiques Associées du projet de PADD
- 3 Septembre 2020, renouvellement des instances avec

l'élection de l'exécutif du Syndicat Mixte.

Le syndicat mixte est compétent en matière de schéma de cohérence territoriale (SCOT) sur l'ensemble du territoire. Il est chargé de l'élaboration, de l'approbation, du suivi et de la révision d'un nouveau SCoT à l'échelle de son nouveau périmètre. Il est également en charge du suivi et de toutes opérations qui s'avèreraient nécessaires concernant les SCoT historiques présents sur ce même périmètre conformément aux dispositions des articles L.142-1 et suivants, Art. L.143-1 et suivants et L104-1 du Code de l'Urbanisme.

## Le territoire du Cœur du Faucigny



- 34 communes,
- 4 Communautés de Communes
- 75 000 habitants
- 464.31 km<sup>2</sup>

### III. 2020 – Année de la participation à l'élaboration du SCoT

Suite à la Loi ELAN et à son ordonnance de juin 2020 sur la modernisation des SCoT, les élus se sont prononcés pour la modernisation du SCoT CDF c'est-à-dire qu'ils s'engagent à :

- moderniser et alléger le contenu du SCoT :
  - Le PADD devient le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)
  - Le DOO est simplifié, s'organisant autour de trois grands thèmes complémentaires relatifs au développement économique, au logement et à la transition écologique.
  - Le rapport de présentation est renvoyé en annexe, à l'appui du projet de territoire.
- compléter le rôle du SCoT et améliorer sa mise en œuvre, par la possibilité d'établir un programme d'actions et de décliner les orientations et objectifs du SCoT dans les dispositifs contractuels.

#### Travaux réalisés

La période de confinement et les élections municipales ont ralenti la vie institutionnelle du Syndicat Mixte Cœur du Faucigny ainsi que les temps d'échanges et de réalisation des travaux avec les élus.

Le bureau et le Comité Syndical ont été installés en septembre 2020



Comité syndical d'installation – La Muraz – 3 Septembre 2020

## Travaux à venir

Dans la continuité des travaux réalisés, les élus vont s'engager dans la ré-écriture du PADD sous la forme du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS).

Le PADD (futur PAS) du SCoT Cœur du Faucigny expose le concept et le projet politique d'aménagement du territoire retenu par les élus de la précédente mandature. Les élus pour la mandature 2020-2026 doivent se rencontrer pour bien partager le PADD (futur PAS). Tous les élus intéressés par la démarche SCoT doivent prendre connaissance du PADD.

Il s'agit :

- D'avoir une réflexion critique capable d'enrichir et d'amender cette première version du projet d'aménagement et de développement durables (futur PAS).
- D'organiser un ou plusieurs séminaires dès janvier 2021.

## Travaux du conseil participatif travail

Le conseil participatif a poursuivi ses réflexions en travaillant sur les moyens de collecter la parole des habitants et de retranscrire cette parole issue de la concertation ; l'objectif est de formuler des propositions pour alimenter le projet politique d'aménagement du territoire.

Il a été possible d'organiser des ateliers participatifs en compatibilité avec les règles sanitaires édictées, en février et en septembre 2020.

En effet, un travail de concertation avec les habitants du territoire a été engagé avec un groupe de citoyens, qui est accompagné dans ses démarches de participation par l'équipe du SCoT.

Pour recueillir de manière large la parole des habitants sur le projet à élaborer pour les vingt années à venir, les citoyens ont mis en place deux ateliers participatifs :

- un premier atelier en février 2020 sur le thème : « Concilier se loger et garder des terres pour se nourrir »
- cet 1er atelier a été complété par la diffusion d'un questionnaire au cours de l'été 2020 ; il a recueilli plus de cinq cent réponses.
- un second atelier citoyen en septembre 2020 sur le thème « La mobilité »

L'objectif du conseil participatif est de rédiger un recueil de propositions sur le cadre de vie que les habitants souhaitent pour les vingt prochaines années. Les élus auront à statuer sur la prise en compte de ses aspirations et à trouver des réponses en termes d'aménagement du territoire tout en restant vigilant aux équilibres territoriaux.

Un document synthétisant les réflexions des citoyens a été présenté et remis aux élus lors du bureau du SCoT qui s'est tenu le 27 novembre 2020. Le document a été déposé sur le site du SCoT à la rubrique concertation



*Atelier citoyen – Fillinges – 2020*

## IV. Organisation politique

---

Les élu(e)s du SCoT Cœur du Faucigny se sont réuni.e.s au cours de l'année 2020 pour organiser la vie institutionnelle du Syndicat Mixte et pour organiser la poursuite des études d'élaboration du document SCoT. Les travaux ont dû s'adapter aux nouveaux contextes législatifs, aux attentes des nouveaux élus (élections municipales du printemps 2020), et plus globalement, la vie du Syndicat Mixte s'est adaptée au contexte sanitaire en lien avec les différentes règles adoptées depuis le début de l'épidémie Covid-19.

### o Comité Syndical

Le Syndicat est administré par un Comité Syndical. Il s'agit de l'organe délibérant qui valide les propositions faites par le bureau à chaque phase de la procédure. Il s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2020.

- Comité Syndical du 29 janvier 2020
- Comité Syndical du 3 septembre 2020
- Comité Syndical du 14 octobre 2020
- Comité Syndical du 2 décembre 2020

Chaque séance de travail du Comité Syndical a fait l'objet d'un compte rendu qui a été diffusé.



Comité syndical du 2 décembre 2020 à Bonneville.

Il est composé de :

- 11 délégués titulaires et 11 suppléants pour la CC des 4 Rivières
- 8 délégués titulaires et 8 suppléants pour la CC de la Vallée Verte.
- 19 délégués titulaires et 19 suppléants pour la CC Arve et Salève.
- 19 délégués titulaires et 19 suppléants pour la CC Faucigny Glières.

o *Les Délégués du Comité Syndical*

**Désigné(e) en qualité de titulaire**

Communauté	Civilité	Nom	Prénom	Qualité	Commune (pour information)
Faucigny Glières	Monsieur	BARALE	Alain	<b>Titulaire</b>	MARIGNIER
Arve et Salève	Monsieur	BARBIER	Daniel	Titulaire	SCIENTRIER
Arve et Salève	Madame	BAUD	Marie Françoise	Titulaire	ARBUSIGNY
4 Rivières	Madame	BEL	Chantal	Titulaire	MEGEVETTE
Arve et Salève	Monsieur	BELLINI	Laurent	Titulaire	MONNETIER-MORNEX
Arve et Salève	Monsieur	BOYER	Christophe	Titulaire	MONNETIER-MORNEX
4 Rivières	Monsieur	BUCHACA	Joël	Titulaire	VILLE-EN-SALLAZ
Arve et Salève	Monsieur	CESANA	Raphael	Titulaire	MONNETIER-MORNEX
Vallée Verte	Monsieur	CHAUTEMPS	Pierre	Titulaire	BURDIGNIN
Arve et Salève	Madame	DEAGE	Patricia	Titulaire	SCIENTRIER
Vallée Verte	Monsieur	DELAVOET	Jean-Pierre	Titulaire	BOGEVE
Arve et Salève	Monsieur	DESBIOLLES	Arnaud	Titulaire	PERS-JUSSY
Vallée Verte	Madame	DESBIOLLES	Laurent	Titulaire	HABERE-LULLIN
Vallée Verte	Monsieur	DETRAZ	Laurent	Titulaire	SAINT ANDRE DE BOËGE
Arve et Salève	Monsieur	DOMPMARTIN	Patrice	Titulaire	PERS-JUSSY
Vallée Verte	Monsieur	DUFOURD	Denis	Titulaire	VILLARD
Arve et Salève	Monsieur	FAVRE	Laurent	Titulaire	NANGY
4 Rivières	Monsieur	FOREL	Bruno	Titulaire	FILLINGES
Faucigny Glières	Monsieur	FOURNIER	Christophe	Titulaire	GLIERES VAL DE BORNE
Arve et Salève	Madame	GAVARD	Jacky	Titulaire	NANGY
4 Rivières	Monsieur	GONZALEZ RODRIGEZ	Barthelemy	Titulaire	FAUCIGNY
Faucigny Glières	Madame	GUERIN	Véronique	Titulaire	MARIGNIER
Arve et Salève	Monsieur	GUERINI	Gianni	Titulaire	LA MURAZ
Vallée Verte	Monsieur	GUIBERTI	Frédéric	Titulaire	SAXEL
Arve et Salève	Monsieur	JAVOGUES	Sébastien	Titulaire	REIGNIER- ESERY
Faucigny Glières	Madame	LARA LOPEZ	Jessica	Titulaire	BONNEVILLE

<b>Communauté</b>	<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Commune (pour information)</b>
Faucigny Glières	Monsieur	LAYAT	Didier	Titulaire	BRISON
Vallée Verte	Monsieur	LETONDAL	Vincent	Titulaire	HABERE-POCHE
Faucigny Glières	Monsieur	MALLINJOURD	Jean-Paul	Titulaire	BONNEVILLE
4 Rivières	Madame	MARIOTTI	Claude	Titulaire	SAINT JEAN DE THOLOME
Faucigny Glières	Monsieur	MASSAROTTI	Yves	Titulaire	VOUGY
Arve et Salève	Monsieur	MAYORAZ	Régine	Titulaire	ARTHAZ PONT NOTRE DAME
Faucigny Glières	Monsieur	MERMIN	Jean-Pierre	Titulaire	AYZE
Faucigny Glières	Madame	MEYER	Marie-Laure	Titulaire	AYZE
4 Rivières	Monsieur	PATOIS	Luc	Titulaire	MARCELLAZ
Arve et Salève	Madame	PERINET	Nadine	Titulaire	LA MURAZ
Faucigny Glières	Monsieur	PERY	Christophe	Titulaire	MARIGNIER
Arve et Salève	Madame	PETEX	Christelle	Titulaire	REIGNIER- ESERY
Faucigny Glières	Monsieur	PITTET	Dominique	Titulaire	BONNEVILLE
4 Rivières	Monsieur	POCHAT BARON	Pascal	Titulaire	VIUZ EN SALLAZ
Arve et Salève	Monsieur	PUGIN	André	Titulaire	REIGNIER- ESERY
4 Rivières	Monsieur	RAIMBAULT	Christian	Titulaire	PEILLONNEX
Arve et Salève	Madame	REMILLON	Régine	Titulaire	ARBUSIGNY
4 Rivières	Monsieur	REVUZ	Daniel	Titulaire	LA TOUR
Arve et Salève	Madame	ROGUET	Isabelle	Titulaire	PERS-JUSSY
Arve et Salève	Madame	SAGE	Aurélie	Titulaire	ARTHAZ PONT NOTRE DAME
Vallée Verte	Madame	SCHERRER	Fabienne	Titulaire	BOËGE

Faucigny Glières	Monsieur	SERVOZ	Claude	Titulaire	BONNEVILLE
Faucigny Glières	Monsieur	TUR	Thierry	Titulaire	CONTAMINE SUR ARVE
4 Rivières	Monsieur	VALENTIN	Antoine	Titulaire	SAINT JEOIRE
Faucigny Glières	Monsieur	VALENTINI	Christian	Titulaire	VOUGY
Faucigny Glières	Monsieur	VALLI	Stéphane	Titulaire	BONNEVILLE
Faucigny Glières	Monsieur	VALLIER	Laurent	Titulaire	GLIERES VAL DE BORNE
Faucigny Glières	Madame	VAZQUEZ YANEZ	Annick	Titulaire	BONNEVILLE
4 Rivières	Madame	VELAT	Jocelyne	Titulaire	ONNION
Faucigny Glières	Madame	WATT CHEVALIER	Aline	Titulaire	CONTAMINE SUR ARVE
Faucigny Glières	Monsieur	YANEZ REY	David	Titulaire	MARIGNIER

### Désigné(e) en qualité de Suppléant(e)

Communauté	Civilité	Nom	Prénom	Qualité	Commune (pour information)
Faucigny Glières	Monsieur	ANCRENAZ	David	<b>Suppléant</b>	CONTAMINE SUR ARVE
Arve et Salève	Monsieur	ARNOULD	Rodolphe	Suppléant	NANGY
Arve et Salève	Monsieur	ATIKOSSIE	Messan	Suppléant	MONNETIER-MORNEX
Vallée Verte	Monsieur	BAUD	Florent	Suppléant	HABERE-LULLIN
4 Rivières	Monsieur	BERTHIER	Allain	Suppléant	ONNION
Vallée Verte	Monsieur	BOSSON	Jean-François	Suppléant	SAINT-ANDRE-DE-BOËGE

Arve et Salève	Monsieur	CHABOD	Frederic	Suppléant	ARTHAZ PONT NOTRE DAME
Faucigny Glières	Monsieur	CHATELAIN	Patrick	Suppléant	BONNEVILLE
4 Rivières	Monsieur	CHENEVAL	Paul	Suppléant	FILLINGES
Faucigny Glières	Monsieur	CLERC	Mathieu	Suppléant	BONNEVILLE
Vallée Verte	Monsieur	COSTAZ	Jean-Paul	Suppléant	VILLARD

Arve et Salève	Monsieur	DE VITO	David	Suppléant	PERS-JUSSY
Vallée Verte	Monsieur	DELAVOET	François	Suppléant	BOGEVE
Vallée Verte	Monsieur	DONCHE	Philippe	Suppléant	BURDIGNIN
Arve et Salève	Monsieur	DURET	Jean Pierre	Suppléant	LA MURAZ
Faucigny Glières	Monsieur	ESCOFFIER	Stéphane	Suppléant	MARIGNIER
4 Rivières	Monsieur	GAMBARINI	Julien	Suppléant	MEGEVETTE
4 Rivières	Monsieur	GAVILLET	Léon	Suppléant	MARCELLAZ
4 Rivières	Monsieur	GOY	Francis	Suppléant	VIUZ-EN-SALLAZ
Arve et Salève	Monsieur	JOYE	Michel	Suppléant	SCIENTRIER
Arve et Salève	Madame	LAMURE	Regis	Suppléant	MONNETIER-MORNEX

<b>Communauté</b>	<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Commune (pour information)</b>
Faucigny Glières	Monsieur	LATHUILLE NICOLLET	Anthony	Suppléant	BONNEVILLE
4 Rivières	Monsieur	LAYAT	Arnaud	Suppléant	SAINT JEAN DE THOLOME
Arve et Salève	Monsieur	MAULET	Jean Louis	Suppléant	REIGNIER-ESERY
Arve et Salève	Monsieur	METRAL	Nicolas	Suppléant	ARTHAZ PONT NOTRE DAME
Vallée Verte	Madame	GAUTHE	Anaïs	Suppléante	HABERE-POCHE
Vallée Verte	Monsieur	MUSARD	Jean-Paul	Suppléant	BOEGE
Faucigny Glières	Monsieur	NAVARRO	Daniel	Suppléant	BONNEVILLE

Faucigny Glières	Monsieur	PASQUIER	Jean- Michel	Suppléant	MARIGNIER
4 Rivières	Monsieur	PERNOLLET	Alain	Suppléant	FAUCIGNY
Faucigny Glières	Monsieur	PERRET	Patrick	Suppléant	MARIGNIER
Faucigny Glières	Monsieur	RIVOLLET	Dimitri	Suppléant	BRISON
Arve et Salève	Monsieur	ROGUET	Gilles	Suppléant	PERS-JUSSY
Faucigny Glières	Monsieur	SCANU	Stéphane	Suppléant	VOUGY
Arve et Salève	Monsieur	SCHUFFENECKER	Anthony	Suppléant	LA MURAZ

<b>Communauté</b>	<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Commune (pour information)</b>
Faucigny Glières	Monsieur	SERVAGE	Christian	Suppléant	GLIERES VAL DE BORNE
Faucigny Glières	Monsieur	TEMIL	Jean-Louis	Suppléant	AYZE
Arve et Salève	Monsieur	TROTTET	Ludovic	Suppléant	ARBUSIGNY
Vallée Verte	Madame	AHYI-SENA	Emmanuelle	Suppléante	SAXEL
4 Rivières	Madame	ANDREOLI- GRILLET	Danielle	Suppléante	LA TOUR
Faucigny Glières	Madame	BALLARA	Patricia	Suppléante	CONTAMINE SUR ARVE
Arve et Salève	Madame	BARBIER	Sarah	Suppléante	SCIENTRIER
Arve et Salève	Madame	BIOLLUZ	Sophie	Suppléante	REIGNIER- ESERY
Faucigny Glières	Madame	BOUACHRAOUI	Saïda	Suppléante	VOUGY
Arve et Salève	Madame	BREUZA	Nathalie	Suppléante	NANGY
Arve et Salève	Madame	BRON	Isabelle	Suppléante	SCIENTRIER

4 Rivières	Madame	CHENEVAL	Laurette	Suppléante	VILLE-EN-SALLAZ
4 Rivières	Madame	GRIVAZ	Agnès	Suppléante	PEILLONNEX
Faucigny Glières	Madame	JOURDAN	Amalia	Suppléante	BONNEVILLE
Arve et Salève	Madame	PELLEVAT	Nathalie	Suppléante	ARTHAZ PONT NOTRE DAME
Faucigny Glières	Madame	PERILLAT CHARLAZ	Christiane	Suppléante	GLIERES VAL DE BORNE

<b>Communauté</b>	<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Commune (pour information)</b>
Faucigny Glières	Madame	PERRIN GOTRA	Caroline	Suppléante	BONNEVILLE
4 Rivières	Madame	PETIT	Carole	Suppléante	SAINT-JEOIRE
Arve et Salève	Madame	REY	Sandrine	Suppléante	ARBUSIGNY
Arve et Salève	Madame	RIONDEL	Elise	Suppléante	NANGY
Faucigny Glières	Madame	ROBEZ MASSON	Catherine	Suppléante	MARIGNIER
Faucigny Glières	Madame	TARDY	Christel	Suppléante	AYZE

## o Le Bureau

Le bureau est composé du Président et de sept Vice-Présidents :

- Bruno FOREL - Président
- Stéphane VALLI - 1er Vice-Président en charge des mobilités et infrastructures.
- Nadine PERINET - 2è Vice-Présidente en charge de l'urbanisme et du logement.
- Fabienne SCHERRER - 3è Vice-Présidente en charge de l'environnement.
- Sébastien JAVOGUES - 4è Vice-Président en charge des relations avec les partenaires institutionnels.
- Jean-Pierre MERMIN - 5è Vice-Président en charge de l'économie, l'industrie, le commerce et l'artisanat.
- Christophe FOURNIER - 6è Vice-Président en charge du Tourisme.
- Chantal BEL - 7è Vice-Présidente en charge de l'agriculture et de la forêt.

## o L'équipe technique

Le tableau des effectifs est constitué :

<b>Filière</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Grade</b>	<b>Emploi</b>
Technique	A	Ingénieur Principal	Directeur
Administrative	A	Attaché	Chargée de mission

## **IV. Avis sur Documents d'Urbanisme et associés**

---

Dans le cadre des élaborations ou révisions générales des POS / PLU des communes, le SCoT Cœur du Faucigny est amené à rendre un avis sur les documents d'urbanisme. Il est également associé dans des démarches d'élaboration de documents supra communaux sur son périmètre. Le bureau a rendu un avis sur le SCoT Annemasse les Voirons Agglomération.

### **SYNDICAT MIXTE DU SCOT Cœur du Faucigny**

Siège : 44 place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : – 28 chemin de la Ferme Sallet – 74250 FILLINGES

Tel : 04.50.35.55.85 Courriel : [contact@coeurdufaucigny.com](mailto:contact@coeurdufaucigny.com)